

ici

n°47
Automne
2021

LA CAPI

ÇA SE PASSE ICI...

MOBILITÉ :
C'EST LA RÉVOLUTION !
> 09, 10 ET 11

CULTURE

UNE RENTRÉE
PROMETTEUSE
> 12 ET 13

À VOTRE SERVICE

GARDE D'ENFANTS :
DE PLUS EN PLUS FACILE
> 18 ET 19



ENCART

EN PAGES CENTRALES

CAPI 2026 : ÉCRIVONS ENSEMBLE LA CAPI DE DEMAIN

CAPI
> Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

Rentrée au Conservatoire Hector-Berlioz

Les enfants ont repris le chemin du Conservatoire CAPI pour leurs cours et répétitions hebdomadaires, avec des conditions d'enseignement quasi normales. Le plaisir de jouer est bien là !

Photo : CAPI / Benoît Gillardeau





02 La rentrée au Conservatoire

05 L'éditorial du Président

Ça se passe ici

06 Chauffage : réduisez la facture !

06 Lutte collective contre l'ambroisie

06 Restaurant scolaire Jean-Rostand, exemplaire !

06 Des nouvelles touristiques dans votre boîte mail.

07 Devenez nageur sauveteur !

08 Osez l'vélo : 1000^e adhérent

08 Alpes IsHere à The village

08 À Saint-Savin, on prend soin de la faune

09 Fête du vélo réussie

10 Keolis mise sur son car pédagogique

10 Avec RUBAN, le VAE c'est toute l'année

10 Achetez vos titres de transport sur OÛra

10 Le bus passe à l'électrique

11 Cyclistes, rendez-vous visibles !

Culture

12 Le Vellein fait sa rentrée !

13 La culture à la CAPI, c'est aussi...

Encart

**PROJET DE TERRITOIRE CAPI 2026 :
ÉCRIVONS ENSEMBLE LA CAPI DE DEMAIN**

À votre service

14 Des loisirs pour tous les goûts

16 Cordyline ou l'art floral 2.0

17 La botte s'agrandit

18 Trouver une crèche ou une assistante
maternelle : vos démarches facilitées

20 Rénovation urbaine : deux projets
pour un meilleur cadre de vie

21 Bilan des Belles Journées

Tribune

22 Paroles de la majorité et de l'opposition

AUTOMNE 2021 - N° 47

ICI LA CAPI est une publication
éditée par la CAPI. Communauté
d'Agglomération Porte de l'Isère
(CAPI). 17 avenue du Bourg - BP
90592 - 38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tél. : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr - www.capi-agglo.fr

Direction de la publication :

Jean Papadopulo

Directrice de la rédaction :

Yasmina Hattabi

Rédacteur en chef :

Jérémy Tronc (Unagi Grenoble)

Journalistes : Stéphanie Pioud,
Laurent Thuillier, Hugo Verit
Création graphique :
Sphère Publique
Mise en page : Michel Barthelemy
Impression : Fouquet Simonet
Couverture : Benoit Gillardeau



Papier recyclé

07



© CAPI / Benoit Gillardeau

12



© DR

17



© CAPI / Franck Crispin



© Julien Raultx



© CAPI / Franck Crispin



© CAPI / Franck Crispin

Une rentrée dynamique

Cette rentrée 2021 rime avec optimisme ! Théâtres, musées, cinémas, salles de concerts mais aussi clubs sportifs et terrains de sport ont pleinement rouvert leurs portes. Cette année, petits comme grands ont pu de nouveau s'inscrire dans leur club sportif préféré pour la saison à venir mais aussi découvrir les programmations convaincantes de nos équipements culturels.

Sur le territoire, nous avons la chance de bénéficier d'une offre particulièrement importante, à même de satisfaire les envies de tous les Capisérois. Du théâtre du Vellein, aux Abattoirs, en passant par le Conservatoire Hector-Berlioz, ou encore le réseau des 11 médiathèques de la CAPI, tous ont concocté une nouvelle programmation culturelle aussi riche que diversifiée.

Le coup d'envoi de la saison sportive a déjà été donné avec la reprise des activités dans les nombreux clubs du territoire mais aussi le retour des manifestations sportives de tous niveaux. Pour garder la forme au quotidien, vous pouvez également compter sur l'ensemble de nos équipements sportifs : piscines, golf, voies vertes, etc.

L'ensemble des élus et moi-même partageons cet enthousiasme de rentrée. Grâce au lancement de notre projet de territoire CAPI 2026, élaboré en lien avec nos partenaires et des habitants de chaque commune, nous démarrons dès aujourd'hui la construction de la CAPI de demain. Dans un dossier dédié de ce nouveau numéro, nous vous proposons de découvrir notre plan d'actions pour le territoire.

Bonne lecture à tous.

© CAPI / Franck Crispin



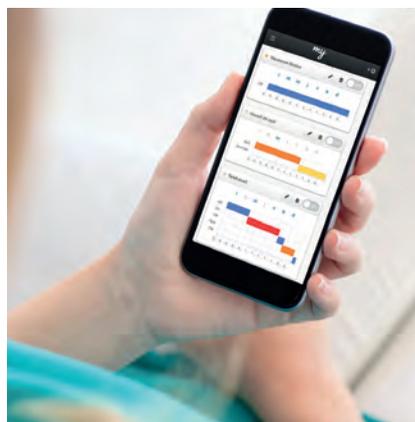
Jean Papadopulo
Président de la CAPI

EN BREF

ÉNERGIE

RÉDUISEZ VOTRE FACTURE DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE AVEC VOLTALIS

© Voltalis



Fortement engagée dans le développement durable, la CAPI soutient le déploiement de la solution d'économie d'énergie de la société française Voltalis sur le territoire.

Grâce à un petit boîtier intelligent, 100% gratuit et sans abonnement, les foyers chauffés au tout électrique peuvent réaliser jusqu'à 15% d'économies sur leur consommation annuelle. Le principe ? Voltalis optimise en temps réel la consommation des appareils connectés au boîtier comme les radiateurs ou les chauffe-eaux électriques, très énergivores. Allié à une application en ligne, ce boîtier innovant permet également de suivre sa consommation mais aussi de piloter et programmer facilement le fonctionnement de son chauffage électrique.

➤ **Pour obtenir ce boîtier, qui sera installé par un technicien professionnel, contactez la société Voltalis au 04 56 60 87 47 ou par mail : capi@voltalis.com**

TOURISME

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE MONWEEKENDALACAPI.FR

➤ **Pour planifier les sorties de votre prochain week-end, abonnez-vous à la newsletter hebdomadaire du site www.monweekendalacapi.fr, lancé par la CAPI et son office de tourisme.** Vous recevrez, chaque mercredi, 5 coups de cœur pour (re) découvrir le territoire. Pour recevoir la newsletter, il suffit d'inscrire son adresse mail sur la page d'accueil du site.

➤ **Par ailleurs, vous pouvez également communiquer sur un événement ou partager des idées de sorties sur le site, en remplissant le formulaire en ligne : www.monweekendalacapi.fr/vous-avez-un-bon-plan**

ENVIRONNEMENT

UNE LUTTE COLLECTIVE CONTRE L'AMBROISIE

➤ **Dans le cadre de sa campagne contre l'ambroisie**, la CAPI a accompagné 7 communes (Nivolas-Vermelle, Villefontaine, Serézin-de-la-Tour, Four, Vaulx-Milieu, Saint-Savin et Maubec) qui ont accepté de mutualiser leurs actions pour réduire les coûts de traitement. La CAPI a ainsi financé à hauteur de 12 000€ le diagnostic, la cartographie et l'assistance à maîtrise d'ouvrage, réalisés par le bureau d'études spécialisé Evinerude. Les communes ont, elles, pris en charge le fauchage, l'arrachage et la végétalisation. Depuis fin août, 6630 m de linéaires ont été traités et 43 820 m de linéaires seront végétalisés entre novembre et février.

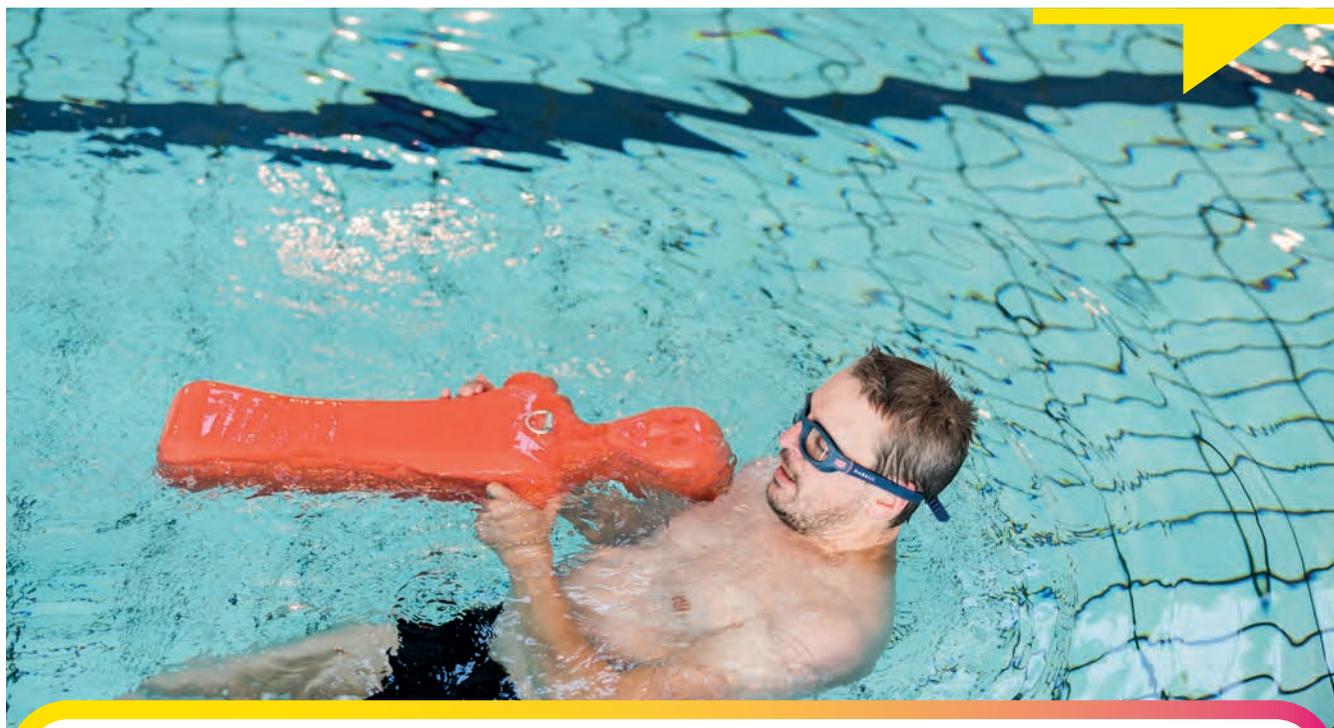
CONSTRUCTION ÉCO-RESPONSABLE

RESTAURANT SCOLAIRE JEAN ROSTAND, UN PROJET EXEMPLAIRE

➤ **Ce nouvel établissement, qui vient d'ouvrir dans le quartier de Champfleuri à Bourgoin-Jallieu**, s'inscrit parfaitement dans la politique de transition énergétique menée par la CAPI. D'une surface de 300 m², ce bâtiment éco-responsable est principalement bâti en pisé, en pierre et en bois, soit des matériaux à faible impact carbone. Il est, par ailleurs, couvert d'une toiture végétalisée. Composé de deux salles de repas (une pour les maternelles et l'autre pour les primaires), il dispose également d'une cuisine pédagogique. Le projet a été réalisé en partenariat avec des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.

ZOOM

© CAPI / Benoit Gillardeau



DEVENEZ NAGEUR SAUVETEUR !

Cette année encore, la CAPI propose aux jeunes de plus de 17 ans des formations pour obtenir le BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique). Ce diplôme professionnel permet de surveiller en autonomie les baignades d'accès gratuit au public, aménagées et réglementairement autorisées ainsi que les piscines d'accès payant sous la responsabilité d'une personne qualifiée.

La formation CAPI inclut le BNSSA, mais aussi la formation et l'examen PSE 1 (Premier Secours en Équipe de niveau 1)

Avant de pouvoir s'inscrire à la formation BNSSA, il faudra toutefois passer des tests d'orientation (un 200 m crawl chronométré et une apnée de 10 m) qui auront lieu les mardis entre 19h30 et 20h30, les vendredis entre 16h15 et 19h à la piscine Saint-Bonnet à Villefontaine ainsi que les jeudis entre 17h15 et 19h30 à la piscine Tournesol à Bourgoin-

Jallieu. L'inscription aux tests se fait par mail (dboulanger@capi38.fr), en précisant son nom et prénom, date et lieu de naissance, téléphone, mail, adresse postale et jour et heure de venue aux tests. Les candidats qui auront réussi pourront alors s'inscrire pour une formation BNSSA en accéléré. Elle se déroulera du samedi 19 février au dimanche 27 février 2022 (jour de l'examen) à la piscine Saint-Bonnet à Villefontaine de 8h30 à 17h30.

Attention, l'inscription se fait sous conditions :

- être âgé de 18 ans à la date de l'examen. Toutefois, dès l'âge de 17 ans, il est possible de suivre la formation et passer l'examen, le jeune mineur ne recevra son diplôme qu'à sa majorité. Pour valider le BNSSA avant ses 18 ans, il reste la possibilité de l'émancipation.
- Détenir un certificat médical de non contre-indication de moins de 3 mois, ou encore avoir validé la formation Premier Secours en Équipe de niveau 1. À noter que le coût de la formation BNSSA est de 625€.

➤ **Renseignements et inscription par mail** dboulanger@capi38.fr, **ou par téléphone** au 06 43 58 65 38

EN BREF

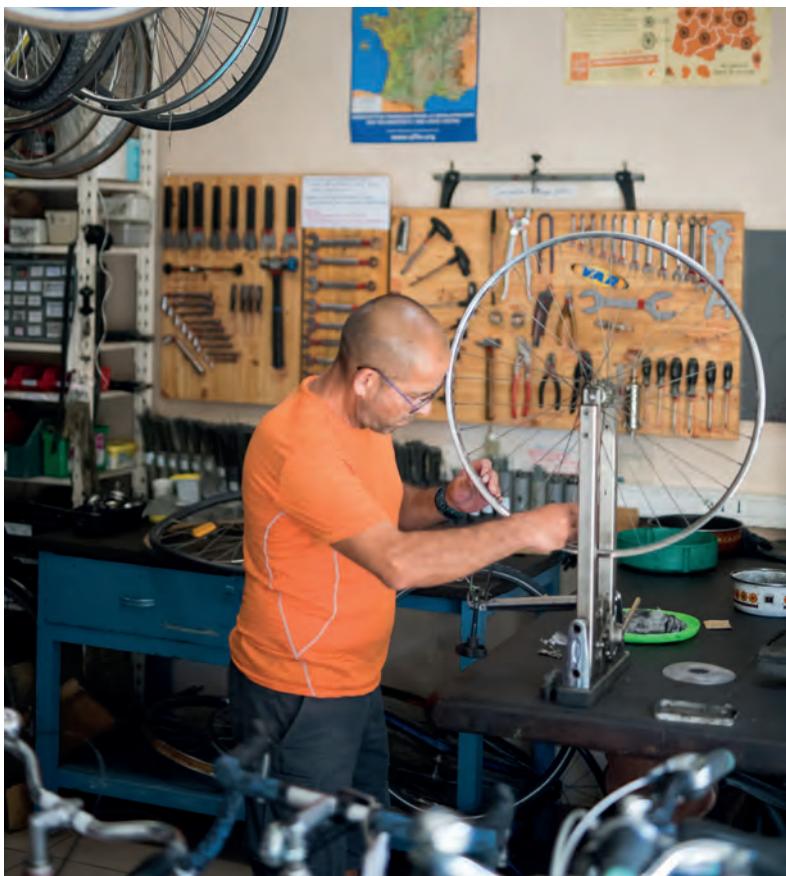
SOLIDARITÉ

OSEZ L'VÉLO !

L'atelier Osez l'Vélo, créé par l'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement), a fêté en septembre son 1000e adhérent !

Un beau succès pour cet atelier participatif et solidaire qui permet aux cyclistes de trouver des pièces détachées, des outils, des vélos récupérés (en l'état ou révisés), mais aussi des conseils prodigués sur place par un animateur salarié et par des mécaniciens bénévoles.

➤ L'atelier, situé 9, rue de l'Escot à Bourgoin-Jallieu, est ouvert les mercredis et vendredis de 15h à 19h et les samedis de 9h à 12h.
www.apie-asso.net

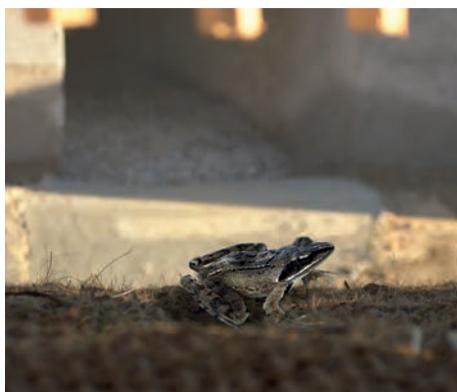


© CAPI / Benoit Gillardeau

ENVIRONNEMENT

UN PASSAGE À PETITE FAUNE À SAINT-SAVIN

➤ Dans le cadre d'un contrat visant à restaurer et préserver les milieux de la vallée de la Bourbre, la CAPI a lancé la construction d'un passage à petite faune sur la commune de Saint-Savin. Ce petit tunnel, situé sous la route de Chapèze, permettra aux petits animaux sauvages (batraciens, rongeurs...) de traverser la voie sans risquer de se faire écraser afin de rejoindre tranquillement le lac de Saint-Savin, zone de reproduction. Ce corridor écologique est un ouvrage essentiel au maintien de la biodiversité de notre territoire.



© CAPI / Franck Crispin

TOURISME

UNE BOUTIQUE ALPES ISHERE À THE VILLAGE #LE FRENCH OUTLET

➤ Le Département de l'Isère et Isère Attractivité vont ouvrir un espace-boutique sous la bannière Alpes IsHere au sein de The Village, village des marques à Villefontaine et La Verpillière. Dans un cadre immersif, la boutique proposera à la vente un large panel de produits 100% isérois et artisanaux, reflets du savoir-faire du territoire.

ZOOM



FÊTE DU VÉLO, UNE 3^e ÉDITION RÉUSSIE

L'événement, organisé par le service mobilités de la CAPI pour promouvoir le vélo, s'est déroulé le 18 septembre dernier sur l'aire du Gâ de l'Isle d'Abeau, au bord de la Voie verte de la Bourbre. À cette occasion, 500 participants ont pu découvrir de nombreuses animations familiales telles que des show freestyle et VTT trial, des initiations à la mécanique vélo, aux vélos à assistance électrique et VTT trial, des pistes d'essai de vélos rigolos... Mais ils ont pu aussi parcourir la Voie verte de la Bourbre, un itinéraire cyclable sécurisé qui s'étend sur plus de 6 km.



EN BREF

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

KEOLIS MISE SUR SON CAR PÉDAGOGIQUE



L'exploitant du réseau de transport RUBAN va organiser, les 2 et 3 décembre, une opération de sécurité routière atypique auprès des collégiens du territoire qui utilisent les cars scolaires.

L'objectif vise à les sensibiliser au port obligatoire de la ceinture dans les autocars. Un geste souvent oublié par les jeunes. Et pour faire passer le message, place à l'action. Keolis va leur faire vivre une simulation d'accident au sein d'un car pédagogique. Installé sur un porte-engin, ce car pivotera sur le flanc de façon à ce que les collégiens se rendent compte de la nécessité d'attacher sa ceinture en cas de choc. Des exercices d'évacuation seront également réalisés. « On leur expliquera comment bien ranger son cartable dans le bus, car il peut devenir un projectile dangereux en cas d'accident », complète Mélanie Boudon, responsable marketing chez Keolis. Des groupes de dix élèves pourront monter dans le bus à chaque session.

MOBILITÉ

AVEC RUBAN, LE VAE C'EST TOUTE L'ANNÉE !

► Pour faciliter les déplacements des habitants de la CAPI, le réseau de transport en commun RUBAN met à leur disposition un service de location de vélos à assistance électrique (VAE) sur plusieurs durées (1 mois, 3 mois, 6 mois et 1 an). Au total, ce sont 100 VAE qui peuvent être loués en toutes saisons ! La location se fait aux Point Infos RUBAN à Bourgoin-Jallieu ou à Villefontaine.

► Plus d'infos sur www.rubantransport.com/location-velo

TITRE DE TRANSPORT

BIENTÔT DES ACHATS EN LIGNE SUR LE SITE OÛRA

► À partir de janvier 2022, les titres de transport du réseau RUBAN (titre unité, carte 10 voyages, abonnements Jeune et Adulte mensuel et annuel) seront uniquement vendus sur la boutique en ligne du réseau régional Oûra (www.oura.com).

Cette dernière se substituera ainsi à la boutique en ligne RUBAN. À noter qu'il est déjà possible d'acheter sur le site Oûra ces titres de transport ainsi que l'abonnement mensuel T-Libr qui permet de se déplacer de manière illimitée sur l'aire métropolitaine en bus, tram, métro et TER. Cette centralisation de l'offre de titres de transport répond à une politique régionale de simplification des démarches des usagers en Auvergne-Rhône-Alpes.

► www.rubantransport.com/se-rendre-acheter/boutique-en-ligne

ÉNERGIE PROPRE

UN AUTOBUS ÉLECTRIQUE SUR LES LIGNES FLEXIBUS POUR JANVIER 2022

► Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, la CAPI va acquérir, en décembre prochain, un autobus à gabarit réduit électrique, pour son réseau de transports publics RUBAN. Sa mise en circulation se fera sur les lignes Flexibus (desserte du Parc de Chesnes) dès janvier 2022. L'arrivée de ce nouveau véhicule nécessitera l'implantation d'une borne de recharge au dépôt de bus de Villefontaine. Cette acquisition répond à la volonté de la CAPI de renouveler progressivement la flotte du réseau RUBAN avec des véhicules de transports urbains plus propres. Deux minicars GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) ont également été achetés fin 2020.

► www.rubantransport.com/transport-a-la-demande/flexibus

ZOOM

CYCLISTES, RENDEZ-VOUS VISIBLES !

Lorsqu'on roule à vélo, notamment sur la chaussée à proximité de véhicules motorisés, il est essentiel d'être visible par les autres usagers de la route. Ceci est d'autant plus important à la tombée de la nuit, qui surviendra plus tôt à la fin du mois avec le changement d'heure. Quelques conseils pour rouler en toute sécurité. De jour comme de nuit, mieux vaut porter des vêtements de couleurs claires pour être plus visible. Le port d'un dispositif rétro-réfléchissant est d'ailleurs recommandé par tous les temps. Il est même obligatoire de porter un gilet jaune rétro-réfléchissant la nuit quand on roule hors agglomération ou lorsque la visibilité est insuffisante. Pour rappel, un cycliste qui circule de nuit sans gilet est visible à seulement 30 mètres par les autres usagers, contre 160 mètres s'il en porte un ! La sécurité passe également par un vélo bien équipé. Si certains équipements sont obligatoires (éclairages avant et arrière), d'autres sont préconisés comme l'installation de réflecteurs de lumière dans le cadre du vélo ou de bandes latérales rétro-réfléchissantes sur les pneus. Et bien sûr, on n'oublie pas le casque !





SPECTACLES

Le Vellein fait sa rentrée !

Retour à la normale (ou presque) pour le Vellein, Scènes de la CAPI avec une programmation riche et éclectique qui s'adresse aux grands comme aux petits. Petit tour d'horizon de cette nouvelle saison.

© M. Cavalca



« On attendait ça avec impatience, on est ravis que la culture reparte », se réjouit l'équipe du Vellein, Scènes de la Capi. C'est avec une saison très riche, nourrie par les nombreux reports dus à la crise sanitaire et largement complétée par de nouveaux spectacles, que le théâtre du Vellein et la Salle de l'Isle ont rouvert leurs portes en cette rentrée. Au menu, comme toujours, de l'éclectisme avec théâtre, musique, danse, humour, cirque, des propositions pour les grands comme pour les petits. Parmi les spectacles les plus marquants, citons *The Pajama Game* (11 et 12/01), une comédie musicale gaie et colorée, la chanteuse Elida Almeida et son afro soul solaire, Émile Parisien & Vincent Peirani qui joueront aussi bien du Piazzolla que du Kate Bush, ou encore l'opéra traditionnel chinois *La combattante Mu Guiying*. De quoi contenter les envies de tous les Capisérois qui peuvent acheter leur billet sur place ou via la billetterie en ligne accessible sur levellein.capi-agglo.fr. Et il y a de la place car toutes les jauges sont repassées à 100%, alors n'hésitez plus !

► **Le Vellein, scènes de la CAPI**
Avenue du Driève - Villefontaine
Billetterie : 04 74 80 71 85 ou levellein.capi-agglo.fr



© Pierre Brunel

HORS-LES-MURS

Le Vellein, Scènes de la Capi se délocalise en hors-les-murs tout au long de l'année pour venir au plus près des habitants du territoire. Par exemple, le spectacle de théâtre *Gaïa, le camion à histoires*, visible dès 4 ans, qui explore l'histoire de la Terre, sera joué le 8 décembre à Éclose-Badinières, le 11 à Meyrié et le 15 à Saint-Alban-de-Roche.

LE CIRQUE À L'HONNEUR

► **Le théâtre du Vellein accueillera la Nuit du cirque du 12 au 14 novembre**, un événement national idéal pour les familles avec, en point d'orgue, le spectacle *Ploie sous mon poids* qui met en scène cinq acrobates-musiciens et trois mâts culbuto. Un atelier cirque ouvert aux parents et à leurs enfants est également proposé.



La culture à la CAPI, c'est aussi...



© CAPI / Benoit Gillardeau

MUSIQUE ET DANSE

Une année chargée au Conservatoire

► **Le Conservatoire Hector-Berlioz renoue cette année avec une programmation "normale"**. Au menu, le concert de l'Orchestre des Jeunes de l'Arc Alpin qui regroupe les grands élèves des conservatoires de Grenoble, Chambéry, Annecy et de la CAPI (le 13 novembre à la Salle de l'Isle), un ciné-concert du « labo-Impro » accompagné par Laurent Richard et Philippe Aubry (Cie Le bruit qu'ça coûte) aux saxophones et Ayako aux ondes Martenot japonais, sur notamment un documentaire de Jean Painlevé qui nous entraîne dans les profondeurs du monde marin (le 9 janvier au complexe Kinépolis), le spectacle biennal de danse avec les classes de danse classique et contemporaine (les 29 et 30 janvier à la Salle de l'Isle), sans oublier les concerts du Nouvel An (qui auront lieu les 20 et 21 janvier), des soirées consacrées à la voix (1^{er} et 2 mars et 2 avril), la Fête des orchestres en juin ou encore les Journées des musiques anciennes en décembre, mars et avril. Impossible de citer ici l'intégralité de la programmation mais notons enfin les deux événements "Tous en scène", fruits du travail des musiciens qui interviennent dans le milieu scolaire et Culturelle, dans le cadre du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle (PLEAC) mené par la CAPI.

LITTÉRATURE

LA MÉDIATHÈQUE CAPI ET L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

► « **Pas d'âge requis, ni de titres ou de niveaux demandés, pas de contrôle des connaissances, pas d'examen ni de diplôme délivré** », et en plus de cela, une gratuité complète : tels sont les principes de l'Université populaire relancée cette année par la Médiathèque de la CAPI. Concrètement, un cours de deux heures, comprenant un exposé théorique et une discussion, est dispensé chaque semaine, le jeudi à 19h30 à l'auditorium Jean Carrière de L'Isle d'Abeau. Cette année, l'Université populaire se penche sur le thème du retour à la terre, avec un fort ancrage écologique. Interviendront, de novembre à avril, des urbanistes, géographes, économistes mais aussi des spécialistes du jardinage ou de la construction en terre crue. L'inscription n'est pas obligatoire mais conseillée.

CONCERTS

DU NOUVEAU AUX ABATTOIRS

► **La SMAC Les Abattoirs fait peau neuve en cette rentrée culturelle**. Un nouveau bar, et surtout un nouveau club qui accueille des concerts au tarif unique de 5 euros avec une jauge plus limitée, un lieu dédié à la scène émergente locale. On pourra ainsi y découvrir le folk du Lyonnais Théo Charaf (le 14 octobre) ou la pop chambérienne de Polber (le 9 décembre). Dans le club, sont également organisés des concerts gratuits, en after-work, une fois par mois. Du côté de la grande salle (et des têtes d'affiche), on notera la venue de la rappeuse Casey avec son nouveau groupe (rock) Ausgang (le 3 décembre) et celle du chanteur crooner inclassable Rover (le 16 décembre).

© Cassian





ÉQUIPEMENTS CAPI

Des loisirs pour tous les goûts

L'ensemble des équipements de loisirs de la CAPI sont de nouveau ouverts depuis la rentrée, sous réserve de présentation d'un pass sanitaire. Tout est là pour se dépenser, se détendre, se cultiver et se divertir. Tour d'horizon.

Des piscines toute l'année

➤ Rien de mieux qu'un petit plongeon et quelques longueurs de natation pour se maintenir en forme ou tout simplement se faire plaisir en toute saison. Pour cela, six piscines vous accueillent sur le territoire de la CAPI. Pour s'amuser en famille, la piscine CAPI Fondbonnière est idéale avec son toboggan de 70 mètres de long. La piscine CAPI Saint-Bonnet et ses cinq couloirs de nage conviendront aux plus sportifs. Citons également la piscine Bellevue ou encore la piscine Tournesol avec son toit partiellement ouvrable.

Tous à la médiathèque !

➤ Le territoire de la CAPI compte pas moins de 11 bibliothèques et médiathèques, des lieux d'éveil et d'apprentissage, de connaissances et de culture où l'on peut consulter et emprunter livres, magazines, journaux, CD et DVD... Aussi, le réseau des médiathèques propose une programmation culturelle tout au long de l'année ainsi qu'une Université populaire gratuite et ouverte à tous (voir page 13).



© CAPI / Benoit Gillaudeau



Le retour des spectacles

► **Les jauges sont de nouveau pleines, les programmations annoncées, les billetteries ouvertes : alors, n'attendez plus pour aller au spectacle !** Le Vellein, Scènes de la CAPI vous propose du théâtre, de la danse, du cirque, de la musique et quelques dates dédiées au jeune public (voir page 12). Pour les concerts de musique actuelle, direction la SMAC (scène de musiques actuelles) des Abattoirs qui inaugure cette année une toute nouvelle salle, le club, afin de promouvoir la scène locale (voir page 13).

Un après-midi au golf

► **Et si vous vous mettiez au golf ?** Il serait en effet regrettable de ne pas profiter du cadre revigorant et verdoyant du Golf public des Trois Vallons de la CAPI. 42 hectares, un parcours de 9 trous de 2800 mètres, un autre parcours de 9 trous compact, un practice abrité, deux putting green et une zone d'approche ainsi qu'un parcours d'initiation gratuit de 300 mètres... Le Golf des Trois Vallons s'adapte à toutes les envies.



CONVENTION

Cordyline ou l'art floral 2.0

Chrystelle Guérin, artisan-fleuriste qui a repris Cordyline, à Bourgoin-Jallieu, en avril 2018, va pouvoir développer sa communication digitale grâce à l'accompagnement de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), dans le cadre d'une convention de partenariat CMA/CAPI.

Véritable institution à Bourgoin-Jallieu – elle existe depuis plus de 85 ans – Cordyline s'est pleinement mise au goût du jour depuis un peu plus de trois ans et l'arrivée à sa tête de Chrystelle Guérin. En plus de toutes les prestations « classiques » d'une fleuriste, cette dernière propose des abonnements floraux (aussi bien pour les particuliers que les entreprises, avec des locations de plantes ou la livraison de compositions florales), le fleurissement d'événementiel, l'entretien de sépultures (fleurissement deux fois par an, à la Toussaint et au printemps), ou encore des ateliers floraux (mis en suspens avec la crise sanitaire, mais que Chrystelle Guérin entend relancer « dès que possible »). La décoration a aussi été particulièrement soignée : « Mes clients me disent que ma boutique n'est pas sombre et surchargée. J'ai voulu créer une ambiance cocooning, comme à la maison, avec des meubles en bois, un

parquet vintage, et une alternance entre plantes, fleurs et objets de décoration – qui représentent environ 10% de mon chiffre d'affaires – sans me contenter d'aligner les plantes sur des linéaires standards. » Après avoir effectué des demandes de subventions à la suite de l'achat d'un véhicule 100% électrique pour ses livraisons, Chrystelle Guérin a été contactée par la CMA, dans le cadre des démarches d'accompagnement financées par la convention CAPI / CMA (lire encadré). « Cet accompagnement porte sur le développement de la communication digitale. On va travailler sur le référencement de mon site web et la visibilité sur les réseaux sociaux, afin notamment de cibler davantage les publications (plutôt sur Facebook ou Instagram, en story ou en publication simple, etc.). Cet accompagnement ne me coûte rien. C'est génial, je suis très reconnaissante. » ●

LE TISSU ARTISANAL DE LA CAPI

► **L'artisanat regroupe quelque 250 métiers dans les domaines des services, de la production, de l'alimentation et du bâtiment.** Une entreprise est considérée comme artisanale lorsqu'elle compte moins de 10 salariés et/ou si son dirigeant a le diplôme requis (par exemple un CAP pour les fleuristes, le nombre de salariés n'entrant pas ici en ligne de compte). L'artisanat « pèse » 43% de l'entrepreneuriat sur le territoire de la CAPI (2576 entreprises artisanales sur 6017 entreprises d'activités marchandes au total, hors agriculture), avec 25 entreprises artisanales pour 1000 habitants. Elles concernent surtout les services (43% du total), devant le bâtiment (38%), la fabrication (12%) et l'alimentation (9%). Si la croissance est forte (+ 32% d'entreprises artisanales entre 2017 et 2020), toutes ne s'inscrivent pas dans la durée (le taux de survie au-delà de 3 ans est de 68%).

LA CONVENTION CAPI /CMA, UNE COLLABORATION GAGNANT-GAGNANT

► **Œuvrant conjointement depuis 2016 pour le développement de l'artisanat au sein de la CAPI,** l'antenne Isère de la CMA Rhône-Alpes (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) et la CAPI ont signé en avril dernier une nouvelle convention de partenariat. Elle cible quatre thèmes prioritaires : maintien de l'activité artisanale et développement des entreprises artisanales ; accompagnement des entreprises en difficulté ; organisation du forum annuel de la création d'entreprise ; tourisme / promotion/attractivité du territoire.



© CAPI / Franck Crispin



SOCIÉTÉ DE MARAÎCHAGE CAPI

La Botte s'agrandit !

À la tête depuis 2011 du Potager de la Botte, une société de maraîchage de Saint-Alban-de-Roche créée par leur grand-père paternel, Julie et Pierrick Campan ont récemment pu acheter un terrain grâce à la CAPI qui leur permettra d'agrandir leur point de vente actuel.

La CAPI est soucieuse de permettre le développement des entreprises de toute taille de son territoire. Le projet d'agrandissement du Potager de la Botte illustre bien la volonté de la CAPI d'un développement équilibré du territoire et de la place de l'agriculture locale, offrant des produits locaux aux habitants.

« Avec la crise sanitaire, les gens ont à la fois eu un peu peur des grandes surfaces et voulu être solidaires avec les commerçants locaux. Et de façon plus générale, ils font davantage attention à la provenance des fruits et légumes. Pendant les confinements, on a ainsi augmenté nos ventes de 30%. On a gardé une partie de cette nouvelle clientèle après cela », explique Julie Campan, 32 ans, qui gère la partie commerciale, alors que son frère Pierrick, 30 ans, s'occupe de la production.

Revers de la médaille, cet afflux de nouveaux clients leur a rappelé combien ils étaient à l'étroit dans leur point de vente actuel. Bonne nouvelle : pour répondre à leur besoin d'agrandissement, la CAPI a pu leur proposer l'achat d'un terrain

© CAPI / Franck Crispin



“ Les jeunes associés à la tête de la SARL du Potager de la Botte vont pouvoir proposer également davantage de produits locaux : bières, fromages, miels, confitures, jus de fruits, vins, etc. ”

quasiment attendant (à 100m) qui leur permettra de voir leur magasin passer de 80 à 200 m². « On vient tout juste d'avoir le permis de construire. La CAPI a été d'une grande disponibilité pour son obtention. Les travaux vont durer environ deux ans », précise Julie Campan.

Grâce à cette extension, en plus de leur propre production (tomates, poivrons et aubergines cultivés sous serre, légumes de saison, fruits de saison et fruits exotiques), les jeunes associés à la tête de la

SARL du Potager de la Botte vont pouvoir proposer davantage de produits locaux : bières, fromages, miels, confitures, jus de fruits, vins, etc. « On aimerait également augmenter notre production, mais on manque de terrains agricoles. Si on en trouve, on pourra produire davantage de carottes, choux, poireaux, pommes de terre... On pourrait envisager de la vente en gros, pour les restaurateurs, épiceries ou magasins spécialisés, en plus de la vente au détail actuelle », conclut Julie Campan. ●



GARDE D'ENFANTS

Trouver une crèche ou une assistante maternelle : vos démarches facilitées

À compter du 15 octobre, un portail numérique permettra aux familles à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant d'effectuer toutes leurs démarches en ligne. Le déploiement de ce nouvel outil impacte l'ensemble des services de la petite enfance et vise à faciliter la vie des familles en leur donnant les infos les plus fiables et actualisées possible.

Auparavant, lorsque vous cherchiez une place en crèche ou une assistante maternelle pour vos enfants, vous deviez passer par le Point Infos Famille (concrètement un numéro de téléphone à appeler) ou vous adresser à l'un des neuf Relais Petite Enfance (RPE) répartis sur le territoire de la CAPI. À partir du 15 octobre, le Point Info Famille sera remplacé par le Portail Famille Petite Enfance, qui aura l'avantage d'être accessible 7 jours sur 7 et 24h/24. On pourra y déposer son dossier d'inscription, effectuer ses paiements, prendre rendez-vous en ligne avec les animatrices de RPE, ou encore réserver une place pour les accueils occasionnels (lire encadré 2). Attentive au risque de fracture numérique, la CAPI accompagne ce dispositif d'une évolution de l'organisation



© CAPI / Franck Crispin

des neuf Relais Petite Enfance qui deviennent désormais le point physique unique d'info des familles, en complément du portail numérique. Au-delà de ce portail Famille Petite Enfance, c'est tout un nouveau mode de fonctionnement qui a été imaginé, de façon à ce que trouver un mode de garde pour son enfant ne relève plus du parcours du combattant. Il y a environ 850 assistantes maternelles officiellement agréées sur le territoire de la CAPI ;

environ 70% d'entre elles sont réellement en activité et il convient de les identifier le mieux possible pour orienter les familles et délivrer à ces dernières des infos fiables.

Toujours dans un souci d'efficacité, il sera possible de consulter, sur le Portail Famille Petite Enfance, les disponibilités en temps réel des places en crèche pour l'accueil occasionnel. Il y a quelques années, un grand nombre de parents mettaient leurs enfants en crèche à



QUELQUES CHIFFRES...

23

crèches gérées
par la CAPI (431
places au total)

9

relais petite enfance sur le
territoire de la CAPI

1500

demandes d'inscriptions pour une
place en crèche chaque année (une
même demande peut être présentée
jusqu'à trois fois en commission
d'attribution des places)

1

halte-garderie
itinérante de 15
places (lundi à
Éclouse-Badinières,
mardi à Meyrié,
jeudi à Saint-
Alban-de-Roche
et vendredi à
Nivolas-Vermelle)

851

assistantes
maternelles agréées
sur le territoire de la
CAPI (au 1^{er} janvier
2020), qui proposent
environ 1850 places
d'accueil pour les
enfants de 0 à 3 ans

LE MOT DE L'ÉLUE

► « En mars 2020, dès le début de la crise sanitaire, la direction de la petite enfance a dû organiser en très peu de temps un accueil des enfants des personnels prioritaires dans ses crèches. Cette gestion de crise a conforté et accéléré la mise en œuvre du projet de digitalisation des services petite enfance », explique Anne Chaumont-Puillet, vice-présidente de la CAPI, en charge de la petite enfance. « Par ailleurs, le projet de territoire voté en juillet dernier affiche quatre axes transversaux dont celui de l'innovation au service des politiques publiques pour une relation usagers repensée. La dématérialisation de la petite enfance s'inscrit complètement dans cette volonté de faciliter les démarches des usagers dans leurs relations avec nos services. »

raison de quatre à cinq jours par semaine et huit à dix heures par jour. Aujourd'hui, même si la CAPI reçoit encore ce type de demandes, elles sont de moins en moins nombreuses, ce qui tend à libérer des places... tout comme les rhumes et autres maladies traditionnelles en hiver. Avec ce nouveau portail numérique, la CAPI souhaite qu'un maximum de ces créneaux ainsi libérés soient pourvus. Mais cette dématérialisation par-

tielle du service petite enfance ne signifie pas la fin des contacts humains. Certes, du dépôt de la demande jusqu'au résultat de l'examen de votre dossier en commission, vous n'aurez pas à vous déplacer, puisque toutes les pièces pourront être téléchargées en ligne. Mais la rencontre physique avec la directrice de la crèche restera obligatoire, afin de signer le contrat et surtout de lui dire tout ce qu'elle a besoin de savoir sur votre enfant. ●

ACCUEIL RÉGULIER
OU OCCASIONNEL ?

► Un accueil est considéré comme « régulier » à partir de 3 jours au moins par semaine, après avis favorable de la commission d'attribution des places en crèche (qui se réunit 4 fois par an). On dit que l'accueil est « occasionnel » lorsqu'il ne dépasse pas deux jours par semaine (même de façon récurrente tout au long de l'année). L'inscription se fait directement en crèche, en fonction des places disponibles, sans examen du dossier par la commission d'attribution.



Rénovation urbaine : deux projets pour un meilleur cadre de vie

Les villes de L'Isle d'Abeau et de Villefontaine sont actuellement engagées dans une vaste opération d'amélioration du cadre de vie inscrite dans le cadre du PNRU 2 (Programme National de Rénovation Urbaine).

Le programme national de renouvellement urbain est un dispositif de la politique de la ville visant à corriger les inégalités socio-spatiales.

Des moyens humains et financiers particuliers sont concentrés sur les quartiers dits prioritaires. Ce programme est porté conjointement par la CAPI, les communes et les bailleurs sociaux. Il est soutenu financièrement par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), Action Logement et la Région Auvergne-Rhône-Alpes : ce partenariat permet un investissement total de 38 M€, sur 5 ans.

Les deux projets de rénovation urbaine ont pour ambition de redonner de l'attractivité à ces quartiers d'ici à 2024-2025, en intervenant sur l'aménagement des espaces publics, en diversifiant l'offre de logements et en attirant de nouveaux commerces.

Concernant L'Isle d'Abeau, les premières

interventions ont débuté en 2019 ; elles ont concerné le parc Saint-Hubert avec l'aménagement de nouveaux espaces de loisirs, ainsi que la Réserve 2000 avec la construction de nouvelles habitations et la création de la place des Alpes. Des équipements publics sont également rénovés, comme le groupe scolaire des Chardonnerets, ou créés comme le Pôle social, implanté dans le bâtiment de l'ancien Crous. Pour le quartier Saint-Bonnet de Villefontaine, le projet de renouvellement urbain vise à désenclaver le centre-ville par la création de voies nouvelles et à aménager une vaste place centrale en remplacement du parking de l'ex-supermarché Casino. Celle-ci permettra d'accueillir le marché hebdomadaire ainsi que diverses animations publiques. Le projet prévoit aussi de restructurer la gare routière à horizon 2025, pour lui permettre d'accueillir plus de bus aux heures de pointe.

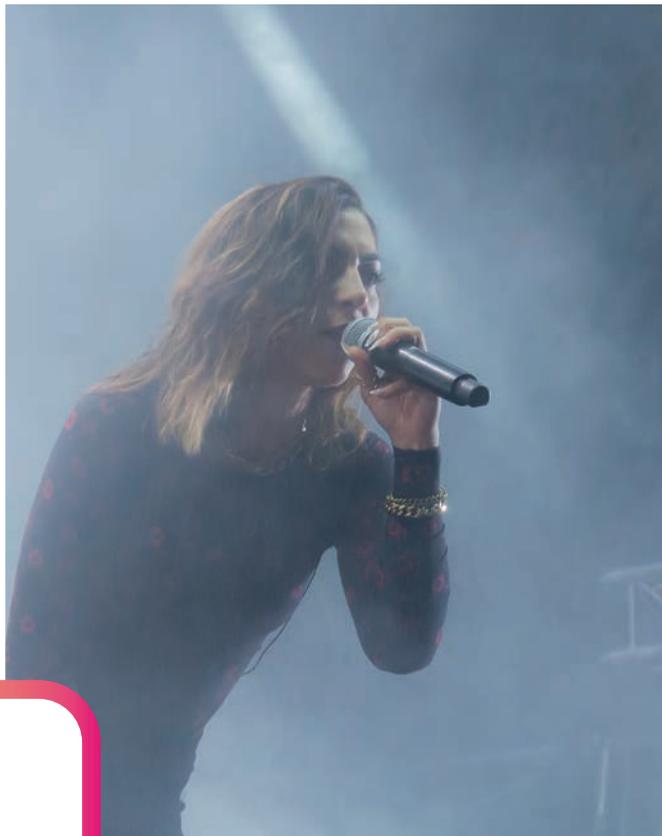
Un projet en marche

► **Dans les deux quartiers, d'importantes transformations sont en cours.** À L'Isle d'Abeau, les travaux de reconfiguration des espaces publics du Triforium ont débuté en septembre 2021. Le projet prévoit notamment un nouveau plan de circulation avec des

espaces piétonniers élargis et des pistes cyclables sécurisées, une forte végétalisation et des mesures pour la tranquillité publique (sécurisation des résidences, éclairage public, vidéoprotection...).

À Villefontaine, le parking situé derrière le centre Simone Signoret a été réaménagé au printemps, ainsi qu'une partie

de la future voie traversant le cœur du quartier Saint-Bonnet. Emblématique de l'opération, le Patio, la partie conservée de l'ex-supermarché Casino, a été réhabilitée en tiers-lieu. Enfin, les travaux d'aménagement de la place centrale et du prolongement de l'avenue de la République se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2021.



BON BILAN POUR LES BELLES JOURNÉES

En cette année toujours particulière, le défi n'était pas simple à relever pour le festival Les Belles Journées qui s'est tenu dans le parc des Lilattes à Bourgoin-Jallieu les 10 et 11 septembre derniers.

Néanmoins, avec 6500 spectateurs sur les deux jours, soit un taux de remplissage de 65%, le bilan de cette septième édition est largement positif : « La plupart des festivals étaient à 50% donc c'est très satisfaisant », se félicite Marie-Laure Desforges, adjointe à la Culture à la Mairie de Bourgoin-Jallieu. La deuxième journée, avec Catherine Ringer en tête d'affiche, était d'ailleurs quasiment complète. « On a également eu particulièrement de la chance avec la météo puisqu'il a plu jusqu'à 15h le vendredi puis il n'a plus cessé de faire beau jusqu'à la fin du festival. »

Pour la première fois, cette année, Les Belles Journées ont noué un partenariat avec La SMAC Les Abattoirs qui proposaient des petits concerts en after et ont ainsi réuni 300 spectateurs de plus. « C'était l'occasion pour eux de lancer leur saison. Traditionnellement, Les Belles Journées sont une fête de fin d'été mais correspondent aussi à l'ouverture de la nouvelle saison culturelle. Nous sommes très heureux d'avoir pu renouer avec cela grâce au pass sanitaire. Et les gens étaient ravis de pouvoir ressortir. »



La parole est aux élus de la majorité et de l'opposition

► LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

(CTG) : VERS UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LA CAF

Acteur essentiel de la solidarité nationale au service des familles, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) offre des services diversifiés aux familles à hauteur de 123 millions d'euros par an pour l'ensemble des habitants de la CAPI.

Sur le territoire capisérois, la CAF soutient les actions de la CAPI et de ses communes au titre de l'enfance et de la jeunesse (0-17 ans) notamment à l'aide du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse), dispositif essentiellement financier. La CAF souhaite, à l'aide d'un nouveau dispositif appelé CTG (Convention Territoriale Globale) redonner un nouveau souffle à cette coopération dans l'objectif d'une meilleure lisibilité et efficacité de son action au service des familles du territoire. Au lendemain de l'approbation du projet de territoire, la CTG va permettre de décliner un plan d'actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de l'animation, de la vie sociale ou encore l'accès aux droits.

Dans le cadre de sa politique Petite Enfance, la CAPI souhaite favoriser et faciliter le parcours d'accueil du jeune enfant de 0 à 3 ans, en associant l'ensemble des acteurs pour faciliter les démarches des Capisérois en matière de mode de garde. La CAPI souhaite également poursuivre ses actions visant la mixité des publics et des accueils (occasionnels ou réguliers, enfants porteurs de handicap...). L'élaboration de cette future convention prévoit la mobilisation d'un grand nombre de partenaires, des acteurs locaux et une consultation des usagers, notamment à l'aide du panel citoyens constitué dans le cadre du projet de territoire.

Anne CHAUMONT-PUILLET

Vice-présidente déléguée à la petite enfance et aux ressources humaines.

► MODERNITÉ, EFFICACITÉ, PROXIMITÉ DES HABITANTS

La proximité est une revendication essentielle de nos concitoyens dans ce monde où les repères s'effacent. La CAPI s'efforce de répondre « présente » à cette demande croissante des administrés, et ce, au travers de plus de démocratie participative.

Le projet de territoire 2020-2026, partagé avec mes collègues élus, a été construit en ce sens et le panel citoyen est, à mon avis, un bel outil témoignant de notre volonté de donner la parole à chacun. Nous avons la chance d'être positionnés sur un territoire dynamique, qui donne envie. Soucieux des attentes des Capisérois, nous, les élus, nous mobilisons pour l'évolution de notre territoire et pour faire face aux défis de demain. Les politiques portées par notre communauté d'agglomération illustrent cette implication de tous les acteurs en collaboration avec les agents territoriaux. Modernité, efficacité et proximité des habitants sont les mots d'ordre de notre engagement. La CAPI investit dans de nouvelles politiques, des politiques ambitieuses qui visent l'autonomie énergétique du territoire. Je pense notamment au projet de méthaniseur sur le site de la station d'épuration de Traffeyère, qui permettra la valorisation des boues produites par nos stations d'épuration tout en permettant une valorisation énergétique. Ce projet est tout d'abord moderne par sa nature, avec le biogaz produit, et constitue un élément essentiel de notre Plan Climat Air Énergie Territorial. Il permettra de couvrir une partie de l'indépendance énergétique du territoire et recouvre donc un intérêt indéniable dans nos objectifs de répondre aux défis environnementaux de demain. Il faut être responsable et anticiper, c'est ainsi que je conçois mon rôle d'élu au quotidien.

Fabien DURAND

Vice-président délégué au Cycle de l'eau.

► APRÈS LES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET

DÉPARTEMENTALES, LE CUMUL DES FONCTIONS EN QUESTION À LA CAPI

Depuis 2017, le cumul d'un mandat de parlementaire et d'une fonction exécutive locale est interdit pour les députés, les sénateurs et les parlementaires européens. Mais cela ne s'applique pas pour les cumuls de fonctions exécutives locales.

D'un point de vue légal il est donc tout à fait possible de cumuler une fonction exécutive locale avec un autre mandat. Sur le plan de l'efficacité, cela semble plus discutable, d'autant plus quand les fonctions s'accumulent et que le pouvoir se concentre entre les mains de quelques-uns.

Depuis cet été, nous avons dans notre agglomération 1 « Maire-Président de la CAPI-Vice-président du conseil départemental », 2 « Maire-Vice-président de la CAPI-Vice-président du conseil départemental » et 1 « Premier Adjoint-Vice-président de la CAPI-conseiller régional », sans compter les fonctions annexes dans les syndicats mixtes et autres institutions.

Au-delà de toute considération politique, cette situation interroge sur l'efficacité d'une telle accumulation de pouvoirs. Comment fait-on face aux obligations de toutes ces fonctions ? Comment instaurer un fonctionnement moderne des collectivités quand les vieilles pratiques de cumul se maintiennent ?

La réussite du projet de territoire de la CAPI nécessite le plein engagement de chacun, pas la concentration des pouvoirs entre les mains de quelques-uns.

Les conseillers communautaires du groupe Ensemble pour Demain



Devenez sauveteur aquatique

**VOUS SOUHAITEZ DÉCROCHER UN JOB L'ÉTÉ PROCHAIN ?
DEVENEZ SAUVETEUR AQUATIQUE !**

Préparez le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA), un diplôme indispensable pour être sauveteur aquatique.
Formation du 19 au 27 février 2022 au sein des piscines CAPI.

PLUS D'INFORMATIONS : écrire à l'adresse suivante dboulanger@capi38.fr.

www.capi-agglo.fr



PETITE ENFANCE

NOUVEAU PORTAIL PETITE ENFANCE



Connectez-vous sur
espace-citoyens.net/portail-capi-agglo

TOUTES VOS DÉMARCHES ACCESSIBLES EN LIGNE :

- demandes d'inscription,
- paiements en ligne,
- prises de rendez-vous...

Votre Relais Petite Enfance CAPI de secteur reste disponible pour vous accompagner et vous informer dans vos démarches.